

Bulletin de souscription individuel ŒUFS 2024

AMAP Plaine de Goûts

De mars à juin 2024

NOM et Prénom de l'adhérent :

Adresse mail :

Engagement du 1^{er} mars au 28 juin 2024

AMAP	PRODUCTEUR
AMAP Plaine de Goûts Ferme des 100 Arpents 78640 Saint Germain de la Grange	Damien Bignon Ferme des Beurreries 78810 FEUCHEROLLES

Les signataires du présent contrat s'engagent pour **18 livraisons d'œufs, du 1^{er} mars au 28 juin 2024 inclus.**

Engagements de l'adhérent : - Préfinancer la production - Assurer au moins une permanence de distribution - Gérer sa commande d'œufs (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions)	Engagement du producteur partenaire : - Livrer des produits de qualité et frais de son exploitation - Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail
--	---

Conditionnement et prix :

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent d'œufs certifiés bio et extra-frais au prix de **2,95€ les 6**

Modalités de paiement :

Le paiement s'effectue via un ou 2 chèques à l'ordre de **Damien Bignon** à remettre avec le présent bulletin **au plus tard le 24 février** soit dans la boîte aux lettres de l'AMAP ou lors de notre rencontre du 24/02/2024.

Montant total
<input type="checkbox"/> 18 semaines x 2,95€ = 53.10 (6 œufs)
<input type="checkbox"/> 18 semaines x 5.90€ = 106.20 € (12 œufs)
<input type="checkbox"/> 18 semaines x 8.85€ = 159.30 € (18 œufs)
Possibilités de faire 2 chèques encaissés en janvier et mars.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, grippe aviaire, bactéries etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire conformément à la charte des AMAP (soutien au producteur).

Signature de l'adhérent